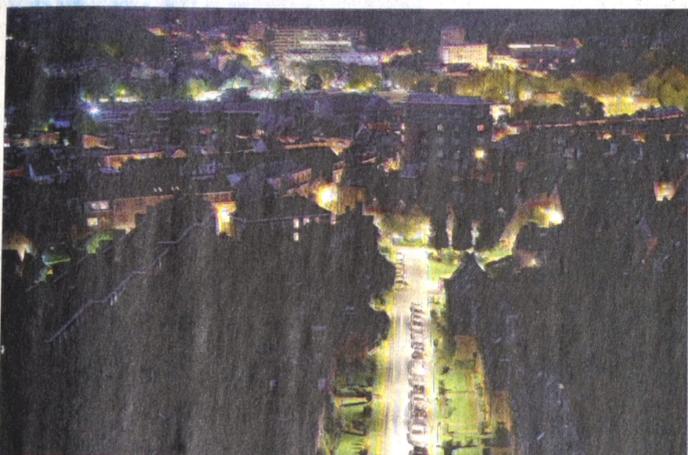


■ Bruxelles-Ville | Exposition de photos

Bruxelles, la nuit et vue des toits



Une exposition originale présente Bruxelles sous un aspect inattendu : depuis les toits de ses monuments et la nuit.

► Jusqu'au 29 janvier, le jeune photographe C. Licoppe expose au Brussels Info Place (Bip).

► Ou Bruxelles sous un angle nouveau, féérique.

Bruelles, la nuit, vue des toits." Le nom d'une exposition qui vaut le détour et présente un mélange entre photojournalisme et photo artistique. Des vues des toits de la cathédrale St-Michel, du palais de justice, de la basilique de Koekelberg, du palais des Beaux-Arts, de la tour du Midi... Pendant trois ans, un

jeune photographe bruxellois a arpenté en toute légalité les sommets des plus hauts immeubles de la ville à la recherche de clichés exceptionnels.

L'exposition a lieu à l'occasion de la sortie du livre du même nom paru chez 180° éditions dans la collection "Bruxelles, ma belle !". Selon Philippe Close (PS), échevin du Tourisme, "c'est une belle occasion d'inaugurer le Bip, le centre d'informations pour les visiteurs de Bruxelles-Capitale". Pour l'échevin, "il s'agit aussi de faire découvrir Bruxelles autrement. C'est un regard nouveau posé sur la ville."

Selon Robert Nahum, éditeur de "Bruxelles, ma belle !", "l'angle est décalé et n'avait pas encore été exploité auparavant. Il y avait une volonté de faire un livre thématique présentant les

adresses cachées, insolites de Bruxelles. Christophe Licoppe présente une ville surprenante faite de lumières et de reliefs tout à fait inattendus. On dirait une ville sortie d'un conte de fée, cela lui donne un effet surréaliste."

Place à l'artiste. Christophe Licoppe, cet ancien étudiant de l'Inraci, est né en 1986 à Ottignies, il a ensuite vécu à Rixensart et en France avant de revenir en Belgique. C'est un passionné de photos depuis l'âge de 12 ans. Il travaille notamment pour l'agence de presse Photo News.

Christophe Licoppe espère également toucher le public étranger car, selon lui, Bruxelles est encore assez mal connue hors de nos frontières. Autre cible visée par le photographe, certains Bruxellois eux-mêmes qui ne

percevraient pas bien la capitale. "J'ai choisi ce thème parce que cela n'avait pas encore été fait auparavant. C'était à la base un travail documentaire puis j'ai recherché une approche artistique."

Robert Nahum, l'éditeur, raconte : "Je suis resté pantois devant les vues de Bruxelles la nuit et je lui ai proposé de devenir le premier auteur dans la collection "Bruxelles, ma belle !".

Petit jeu : dans le livre, les explications du lieu de la photo ne sont dévoilées qu'à la fin. A vous de deviner où la photo a été prise.

L.H. (st.)

→ L'exposition de photos a lieu jusqu'au 29 janvier au Bip, rue Royale, 2 à 1000 Bruxelles.

■ Action sociale | Lutte contre les violences entre partenaires

Les ministres francophones s'allient

► Région wallonne, Communauté française et Cocof vont coordonner leurs actions pour plus d'efficacité.

Ce jeudi, les gouvernements de la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de Bruxelles (Cocof), à l'initiative des ministres Fadila Laanan (PS), Eliane Tillieux (PS) et Emir Kir (PS), ont approuvé une note d'orientation globale constituant leur contribution au "Plan d'action national 2010-2014 en matière de lutte contre les violences entre partenaires, élargi à d'autres formes de violence de genre".

Pour rappel, les accords gouvernementaux des trois instances francophones engagent les ministres à amplifier leur action en matière de lutte contre les violences entre partenaires. C'est pourquoi les trois exécutifs ont décidé de coordonner leurs actions et de les inscrire dans un cadre commun afin de combi-

ner au mieux leurs compétences de prévention et de prise en charge des personnes en proie à une situation de violence dans le couple. Ainsi, la note adoptée ce jeudi fixe les priorités communes aux trois instances en ce qui concerne leur politique de lutte contre les violences entre partenaires. Parmi ces priorités figurent : l'établissement au niveau territorial d'une coordination optimale entre les services de police, le parquet et les dispositifs psychosociaux ainsi que l'amélioration de la prévention de l'émergence de comportements violents au sein du couple (campagnes de sensibilisation, animations centrées sur la violence affective et sexuelle dans les écoles...)

La note prévoit en outre : 1° des initiatives concer-

tées en matière de prévention des mariages forcés. A ce titre, Région wallonne et Communauté française comptent s'associer et soutenir le "Plan d'actions de lutte contre les mariages forcés", initié par Emir Kir en 2007; et 2° une action conjointe pour lutter contre la pratique des mutilations génitales féminines, notamment par la conclusion d'un partenariat avec les associations actives dans ce domaine.

Enfin, les trois instances francophones ont déjà concrétisé une action commune avec la mise en place depuis le 25 novembre dernier d'une ligne d'écoute professionnelle et gratuite (0800.30.030.), ouverte aux professionnels, aux victimes et à leur entourage.

St. Bo.